



Monsieur Jean LYON  
Président  
Collectif Qualité et Cadre de Vie  
du Parc Naturel Régional du Vexin  
Mairie du Perchay  
4 rue de la Mairie  
95450 LE PERCHAY

Saint-Ouen l'Aumône, le 19 mai 2022

ALAIN RICHARD

**Objet : projet d'installation d'une unité de méthanisation au Perchay**

N/Réf. TL

*SENATEUR*

*DU VAL-D'OISE*

*VICE-PRESIDENT  
DU SENAT*

Monsieur le Président,

J'ai bien reçu voilà quelques jours la correspondance que vous m'avez adressée au sujet du projet d'implantation d'une unité de méthanisation sur le territoire de la commune du Perchay. Vous rappelez dans votre courrier le contexte dans lequel s'inscrit ce projet et au-delà des seules nuisances immédiatement perceptibles, vous insistez sur les risques liés à ce type d'installation dès lors qu'elle ne relèverait pas d'une réglementation appropriée similaire à celle appliquée à certaines activités industrielles reconnues dangereuses, nécessitant une surveillance renforcée et permanente.

Sachez que je m'intéresse tout particulièrement à ce sujet, en lien avec les collègues élus des communes concernées dans le département, notamment à Attainville voilà quelque temps et donc plus récemment au Perchay et son Maire, Grégory LÉOST, avec lequel je suis depuis plusieurs semaines en contact régulier et confiant. Je partage en effet l'impératif d'un besoin de mesures de sécurisation et d'une nécessaire prise en compte de l'impact de ce type de projet et des nuisances qui en découlent.


Je n'ai pas manqué d'alerter le Préfet et les services de l'Etat et plus récemment, j'ai eu l'occasion de rappeler ces préoccupations lors de la dernière réunion du comité du Parc, lundi 16 mai, avant d'adresser à son Président un courrier, dont je vous joins une copie, précisant les mesures de précaution qu'il conviendrait d'intégrer à la nouvelle Charte du Parc Naturel Régional en matière d'encadrement des installations de méthanisation sur le territoire du Vexin.



Comme vous le voyez, j'entends être particulièrement vigilant face aux risques potentiels et aux nuisances induites par ce type de projets de méthanisation, et vous pouvez compter sur ma détermination à poursuivre, au côté des collègues concernés, les démarches visant à réguler toute nouvelle implantation et requérir l'application, y compris aux installations existantes, de mesures strictes de sécurisation.

Restant attentif au sujet, je vous prie de croire, Monsieur le président, à l'assurance de mon dévouement.

*Bien cordialement*

  
**Alain RICHARD**

PJ : copie du courrier au Président du PNR du Vexin Français